

# LE CANADA : ÉTAT DE LA SITUATION



Un complément au guide sur les élections fédérales à l'intention des organismes d'éducation populaire

Environnement

Femmes

Autochtones

Droits de la  
personne

Immigration

Loi anti-terroriste

Chômage

Logement



# mepacq

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec  
1600 De Lorimier #392, Montréal (QC) H2K 3W5  
Téléphone : 514-843-3236 | info@mepacq.qc.ca | www.mepacq.qc.ca



## Qui sommes-nous

Fondé en 1981, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) regroupe 11 Tables régionales en éducation populaire autonome qui rassemblent à leur tour plus de 300 groupes populaires et communautaires autonomes répartis partout à travers le Québec. Par le moyen de l'éducation populaire, nous travaillons ensemble à la transformation sociale de manière à faire émerger la solidarité et la justice sociale dans notre société.

## À qui s'adresse ce guide?

Ce document est produit en complément au guide sur les élections fédérales et s'adresse aux organismes d'éducation populaire, membres du MÉPACQ. Il vise à les outiller pour l'animation d'activités auprès de leurs propres membres portant sur les enjeux électoraux qui nous préoccupent. Il partage ainsi une analyse plus pointue et détaillée de l'état de la situation au Canada en regard du respect des droits humains et des politiques sociales. Cette analyse pourra servir de base pour alimenter les discussions sur les enjeux électoraux.

## AVERTISSEMENT

Le MÉPACQ prend clairement position pour la redistribution de la richesse et l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus pauvres. Toutefois, il ne favorise aucun parti politique en particulier. À vous de faire la part des choses. À vous de questionner les candidatEs. À vous de vérifier si les programmes des partis politiques correspondent à ce que représente pour vous le Canada d'aujourd'hui et de demain.



## Le Canada : État de la situation

Ce document donne des informations sur les enjeux électoraux en lien avec les politiques sociales et dresse un portrait de la situation actuelle des droits de la personne. Il est conçu pour susciter une réflexion sur le pays dans lequel nous vivons aujourd'hui et aussi sur le pays dans lequel nous voulons vivre demain. Comment se porte le Canada en 2015 ? Qu'attendons-nous du prochain gouvernement ? Cette réflexion se base sur les valeurs et les droits que nous défendons au MÉPACQ.

### Des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes au Canada?



Même si plusieurs personnes semblent croire que les femmes ont atteint l'égalité au Canada, elles sont pourtant très défavorisées dans toutes les sphères de la société. En voici quelques exemples:

**Revenu et travail :** Les femmes gagnent en moyenne 72 % du salaire des hommes. Elles sont plus présentes dans des secteurs d'emploi moins bien payé et à temps partiel. S'ajoute à cela les pertes de revenus en raison des congés parentaux beaucoup plus longs que ceux pris par les hommes. De plus, les femmes s'absentent du travail quatre fois plus d'heures que les hommes pour des obligations personnelles ou familiales. Cela n'a rien de surprenant considérant qu'elles consacrent 62 % plus de temps que les hommes au travail domestique et gratuit. Les conséquences de ces inégalités sociales et économiques sont durables : n'ayant pu contribuer autant au régime de retraite au cours de la vie active, les femmes retraitées sont plus pauvres que les hommes.

**Inégalité politique :** Les femmes sont beaucoup moins présentes dans les lieux de pouvoir (ministres, conseil d'administration, etc.). Par exemple, seulement deux femmes sont actuellement cheffe d'un parti politique au Canada.

**Agressions sexuelles :** Une femme sur trois est victime d'agressions sexuelles au cours de sa vie. Plus de 80 % des victimes d'agressions sexuelles sont des femmes.

**Violence conjugale :** 70% des victimes sont des femmes. En moyenne, une femme est tuée tous les six jours par son conjoint au Canada.

**Femmes autochtones :** Les femmes autochtones sont trois fois plus à risque de violence et ont huit fois plus de chances d'être assassinées que les autres Canadiennes. Cette situation a récemment été sévèrement critiquée par le Comité des droits de l'homme de l'ONU.

**Travailleuses du sexe :** Au Canada, 80 % des femmes prostituées subissent des violences de la part de leurs clients. Le taux de mortalité de ces femmes est de 40 fois supérieur à celui des autres femmes.

### Le saviez-vous?



En moyenne, une femme est tuée tous les six jours par son conjoint au Canada.



C'est par des politiques sociales, fiscales et familiales favorisant l'autonomie des femmes que les gouvernements peuvent appuyer l'égalité entre les femmes et les hommes. Si l'infériorité économique des femmes est une des causes de leur vulnérabilité, les stéréotypes et les rapports sociaux de sexe doivent également être combattus en soutenant les groupes qui luttent contre le sexisme en menant des campagnes publiques de sensibilisation.



## Le Canada, une société juste sur les plans économique et social?

Depuis les années 1990, le gouvernement fédéral a grandement changé son approche envers la société et ce, peu importe le parti politique au pouvoir. Il est passé d'une approche où il fournissait beaucoup d'argent afin de mettre en place des mesures de protection sociale (ou pour appuyer les mesures mises en place par les provinces), à une approche où il délaisse les programmes sociaux afin de payer la dette et de réduire les taxes et impôts. Pourtant, ces protections sociales sont un moyen de contrer les inégalités sociales et économiques. Voici quelques exemples :

**Logement social :** Le gouvernement a réduit de manière importante son soutien au logement social, ce qui a comme effet de menacer la survie de plusieurs coopératives d'habitation.

**Assurance-emploi :** Les gouvernements des dernières décennies ont considérablement réduit la capacité des chômeurs et chômeuses à bénéficier de l'assurance-emploi. Il faut travailler de plus en plus d'heures pour pouvoir toucher des prestations, ce qui crée un désavantage pour les gens qui travaillent à temps partiel (qui sont en majorité des femmes). Il faut maintenant accepter une offre d'emploi dans une ville éloignée ou accepter un emploi en dessous de nos compétences. Ces coupes affaiblissent le filet social, et dans le cas de certaines régions, contribuent à dévitaliser leurs économies. Et pour couronner le tout, le gouvernement se sert de la caisse de l'assurance-emploi pour réduire ses déficits – alors que cet argent devait servir à aider les chômeurs et chômeuses.

**Inégalités socio-économiques :** L'écart entre les riches et pauvres ne cesse d'augmenter depuis 30 ans. En effet, dans les pays de l'OCDE, dont fait parti le Canada, les 10 % des plus riches gagnent aujourd'hui presque 10 fois plus que les 10 % des plus pauvres. Cette proportion était de 9 contre 1 dans les années 2000, de 8 contre 1 dans les années 1990 et de 7 contre 1, dans les années 1980. Les inégalités affaiblissent le tissu social des pays et nuisent à leur croissance économique.

**La pauvreté :** La pauvreté au Canada est malheureusement bien présente et les coupes dans les programmes sociaux des dernières décennies n'ont fait qu'accentuer cette situation. En 2012, 4,7 millions de personnes, soit 13,8 % de la population, vivaient en situation de pauvreté au Canada. Ce sont les provinces de l'Est et le Québec qui sont les plus touchées par cette situation.



### Le saviez-vous?

Les réductions d'impôts accordées entre 2006 et 2014 totalisent près de 220 milliards de dollars. Pendant ce temps, le gouvernement refuse de bonifier l'assurance-emploi, d'investir dans des programmes de logements sociaux ou de lutte à la pauvreté.



## Le Canada, une société démocratique?

**La liberté d'expression menacée :** Les exemples d'atteintes à la liberté d'expression au Canada se multiplient. Le gouvernement utilise différentes stratégies pour éviter qu'on nuise à ses politiques et à ses décisions. En voici quelques exemples :

- Coupes de financement et politiques restrictives dans les ministères et organismes de protection et de défense de droits (Environnement Canada, Justice, Condition féminine, Autochtones, etc.)
- Musellement des scientifiques, les empêchant de révéler des données compromettantes;
- Licenciements ou démissions forcées des fonctionnaires qui dénoncent les politiques gouvernementales;
- Ingérence politique dans des organismes de surveillance (Élections Canada, Commission des droits de la personne)

**La population sous haute surveillance :** Au nom de la lutte contre le terrorisme et de la sécurité nationale, le gouvernement donne de plus en plus de pouvoirs de surveillance aux agences de police et d'espions. L'adoption du projet de loi antiterroriste C-51 par la Parlement en est un bon exemple. Elle rend beaucoup plus facile, entre autres, l'écoute électronique ou encore la détention préventive sans accusation. De plus, l'application de cette loi peut être large : elle peut viser des militantEs dans un groupe écologiste, tout comme elle sert actuellement de prétexte pour des visites à caractère raciste chez les membres des communautés arabes et musulmanes qui n'ont aucun lien avec des organisations dites « terroristes ».

**Les attaques aux syndicats :** La liberté d'expression comprend aussi la liberté d'association permettant aux citoyenNEs de se regrouper et d'agir collectivement pour défendre leurs droits sans l'ingérence de l'État. Cette liberté est menacée au Canada, notamment dans le domaine syndical. Par exemple, le gouvernement fédéral a mis fin à plusieurs grèves d'employéEs syndiquéEs dans des domaines qui relèvent de compétence fédérale (Air Canada, Postes Canada, etc.) par des lois spéciales. Il a également adopté une loi pour rendre plus difficile la syndicalisation et pour faciliter la désyndicalisation des employéEs sous sa juridiction (C-525).

**Les lois omnibus (mammouth) :** Les gouvernements font souvent usage de lois omnibus qui consistent à faire voter en une seule loi plusieurs projets de loi n'ayant pas de lien entre eux. Cette pratique permet de faire voter des projets de loi critiqués en empêchant les députéEs, les groupes de pression et les citoyenNEs d'étudier les changements proposés, d'évaluer les conséquences et d'en demander le retrait. Par exemple, le projet de loi fédéral C-38 sur l'exécution du budget de 2012 modifiait les lois sur l'assurance-emploi, les banques, l'environnement, etc.

**Les accords commerciaux :** Les accords commerciaux de libre-échange internationaux signés par nos gouvernements affaiblissent la démocratie au profit des grandes compagnies et empêche le soutien et les avantages donnés aux petites compagnies locales. Une compagnie peut même poursuivre le gouvernement lorsqu'il adopte une loi (environnementale, de santé publique ou autre) qui pourrait potentiellement limiter ses profits.



## Le Canada, une société non-violente?

**Guerres et interventions armées dans les pays étrangers :** Depuis le 11 septembre 2001, le gouvernement fédéral a considérablement augmenté la participation de l'armée canadienne à des guerres à l'étranger. Les forces armées canadiennes se sont impliquées dans le conflit afghan jusqu'en 2014, contre le groupe armé État islamique en Irak et au Levant, puis, plus

récemment en Syrie sans oublier le conflit ukrainien. Ces implications militaires ont provoqué une augmentation importante des dépenses militaires. En même temps, la présence de l'armée dans notre société est de plus en plus visible, que ce soit dans nos écoles, dans des évènements publics financés par le gouvernement fédéral ou dans le discours des politiciENes. Les budgets liés à l'armée sont aussi parmi les seuls qui augmentent alors que les budgets des dépenses sociales diminuent. C'est ce qu'on appelle la militarisation. Si nous voulons un monde sans guerre, nous devons remettre en question l'idée que les situations humanitaires ou conflits politiques dans d'autres pays (souvent très pauvres) peuvent être résolus grâce à une intervention musclée des armées des pays riches – ce que peu de partis politiques seraient prêts à affirmer.

**L'abolition du registre des armes à feu :** Le registre canadien des armes à feu a été créé en 1995 dans le but de cumuler diverses informations relatives aux armes à feu en circulation au Canada. Ce programme forçait les détenteurs d'armes à feu de les enregistrer auprès du gouvernement canadien. Ce registre facilitait les recherches dans le cas des homicides, particulièrement dans les cas de violence conjugale ou des violences faites aux femmes. Mentionnons que ce sont, entre autres, les survivantes de la tuerie de l'École polytechnique de Montréal qui ont milité pour la création de ce registre. Au terme de longues procédures judiciaires, la Cour suprême du Canada a autorisé, le 10 avril 2015, le gouvernement fédéral à procéder à la destruction de ce registre.

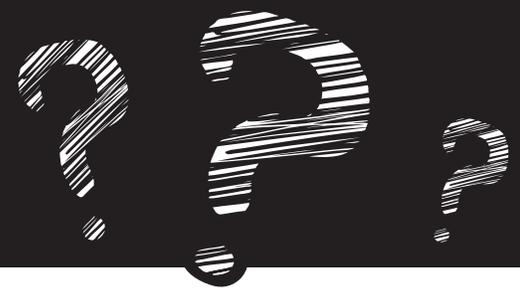
**La répression policière :** L'usage de violence excessive par les forces policières pendant les manifestations et la multiplication des arrestations de masse nous démontrent clairement que la liberté d'expression des défenseurEs des droits de la personne est maintenant réprimée avec force et violence au Canada.

## Le saviez-vous?



Sur les 1 140 personnes arrêtées au sommet du G-20 à Toronto en 2010, 5 % d'entre elles n'ont pas été accusées ou reconnues coupables.





## Le Canada, une société non-discriminatoire?

**Montée de l'islamophobie:** Plusieurs facteurs sont à l'origine de la montée de l'intolérance envers les communautés arabes et musulmanes. Les lois antiterroristes et la présence militaire du Canada dans les conflits armés des pays islamiques ne sont certainement pas étrangères à la montée de l'islamophobie au Québec et au Canada. Ajoutons à cela la non

reconnaissance d'une situation d'apartheid en Palestine et l'appui inconditionnel du gouvernement canadien à Israël, malgré les critiques sévères de l'ONU à leur égard. Tout cela alimente des préjugés envers les communautés arabes. Au Québec, par exemple, cette intolérance se traduit par du vandalisme contre des mosquées, des manifestations antimusulmanes, des actes de violence dans les écoles musulmanes. Soulignons également la longue lutte de milliers de CanadienNEs pour exiger de leur gouvernement le respect des droits fondamentaux d'Omar Khadr.

**La négation des droits fondamentaux des autochtones :** Malgré la richesse et la prospérité du Canada, les peuples autochtones vivent dans des conditions comparables à celles des pays les plus pauvres:

- Surpeuplement dans les logements souvent insalubres.
- Risque extrêmement élevé d'agressions sexuelles chez les jeunes filles autochtones (plus de 75 % d'entre elles en ont été victime avant leurs 18 ans).
- Haut taux de toxicomanie et de violence familiale.
- Le taux de suicide est de cinq fois plus élevé chez les autochtones que chez les non-autochtones.
- Forte présence dans les prisons.

La négation des droits fondamentaux des Premières nations, les drames découlant de l'époque des pensionnats et le régime parallèle dans lequel sont maintenus les autochtones dans les réserves (la propriété n'étant pas admise, pas de moyens de production leur permettant une certaine autonomie) sont les facteurs mis de l'avant pour expliquer la situation actuelle dans les communautés autochtones.

### À propos des pensionnats

La récente Commission de Vérité et Réconciliation du Canada avait le mandat de faire la lumière sur les pensionnats dans lesquels plusieurs générations d'enfants autochtones ont été forcés de résider pendant plus d'un siècle. Les pensionnats, créés par le gouvernement du Canada, visaient l'assimilation des autochtones et l'élimination de leurs communautés. La Commission a qualifié cette opération de « génocide culturel ». Pour d'autres, dont des survivantEs des pensionnats, il s'agit clairement d'un génocide : plusieurs enfants ont été battuEs, violéEs, ont fait l'objet de procédures médicales expérimentales ou ont été tuées (plus de 40% dans certaines écoles).



**Restriction de l'immigration :** L'obsession pour la sécurité à laquelle nous assistons depuis plusieurs années et l'adoption des mesures antiterroristes qui l'accompagne ont des impacts directs sur les politiques d'immigration qui font de plus en plus fi du respect des droits fondamentaux des personnes migrantes : réfugiées, travailleuses, immigrantes.

- **Travailleurs et travailleuses migrantEs :** Le nombre de travailleurs et travailleuses migrantEs temporaires est en constante évolution depuis 2008 alors que la possibilité de régulariser leur situation est de plus en plus fragile. Ces travailleurs et travailleuses, privéEs des protections associées à la citoyenneté ou à la résidence permanente, sont maintenuEs dans un état de très grande vulnérabilité devant leurs patrons et sont plus à risque d'être exploitéEs.
- **RéfugiéEs politiques :** Depuis 2012 , il y a eu d'importants changements dans la politique d'immigration canadienne. Ces changements ont considérablement réduit le nombre de personnes réfugiées accueillies au Canada, et ce, malgré des demandes d'asile record à travers le monde.
- **Demandeurs ou demandeuses d'asile déboutéEs** (personnes arrivées au Canada qui se voient refuser le statut de réfugié) : On a complexifié les procédures d'appel et les délais d'expulsion ont été écourtés. Ces mesures, qui visent à décourager les demandes d'asile, s'appuient sur un discours qui délégitimise les demandes (considérées comme « non fondées » et « coûteuses ») et qui entretient les préjugés et le racisme à l'endroit des personnes migrantes.
- **Accès à la citoyenneté canadienne :** Une loi récemment adoptée au Canada rend la citoyenneté canadienne plus difficile à obtenir, mais aussi plus facile à perdre. De manière générale, cette loi allonge la période avant de pouvoir acquérir la nationalité et pose toutes sortes de conditions pour l'obtention de la citoyenneté (maîtrise d'une des deux langues officielles, avoir un niveau de connaissance complexe du Canada). Cette loi donne également un pouvoir discrétionnaire (c'est-à-dire sans procès) au gouvernement pour retirer la citoyenneté canadienne à des personnes accusées d'infractions pénales sans droit d'appeler de la décision.



### Le saviez-vous?

Le projet de loi C-24 donne le pouvoir au ministre de l'Immigration de retirer la citoyenneté aux personnes qui ont une double nationalité si elles commettent un acte terroriste, de trahison, d'espionnage, ou si elles prennent les armes contre le Canada et ce, qu'elles soient néEs au Canada ou non.



**Droit pénal :** D'un côté, le taux de criminalité au Canada est en baisse constante depuis le début des années 1990. De l'autre, la population carcérale ne cesse d'augmenter en raison de la mise en oeuvre, depuis 2006, d'une approche répressive face à la criminalité. Y a-t-il un lien entre la baisse de la criminalité et l'approche répressive utilisée par le gouvernement canadien? En réalité, les statistiques démontrent que cette approche, bien que très coûteuse pour la société, n'a pas fait diminuer davantage le taux de criminalité au pays. Malgré le peu d'efficacité, le Canada pense poursuivre dans la même lignée dans les prochaines années en éliminant, par exemple, les possibilités de libération conditionnelle pour les condamnés à perpétuité. Or, la libération conditionnelle est une démarche complexe à travers laquelle s'exerce déjà un contrôle qui ne permet pas à toute personne détenue d'en bénéficier. De refuser ou de limiter considérablement cette possibilité et d'anéantir ainsi tout espoir de sortir un jour de prison constitue une peine « cruelle et inusitée » qui va à l'encontre des droits et libertés de la personne. De l'avis de plusieurs, le manque « d'espoir » des détenus mettrait en péril la sécurité dans les prisons qui sont déjà des milieux violents. Pendant qu'est entretenu un discours populiste et alarmiste sur les dangers de remettre en liberté des criminels, et que l'on néglige les conséquences d'un système pénal toujours plus répressif, on détourne la réflexion sur les causes et les racines de la criminalité et on se distancie encore plus d'une approche préventive plus efficace contre la criminalité.



### Le Canada, un environnement sain?

Le Canada est l'un des dix plus grands pollueurs au monde et fait piètre figure en matière de protection de l'environnement sur la scène internationale. Le secrétaire général de l'ONU a même dénoncé publiquement le manque d'effort du Canada dans la lutte aux changements climatiques. Non seulement le Canada n'atteindra pas la cible internationale de réduction des gaz à effet de serre pour 2020, fixée par l'Accord de Copenhague en 2009, mais il est le seul pays ayant réduit sa cible.

**Hydrocarbures :** Les hydrocarbures sont à l'origine des 2/3 des émissions de gaz à effet de serre, en grande partie responsable des changements climatiques. S'ajoute à cela les conséquences des écoulements de carburant sur l'environnement, surtout marin et, par conséquent, sur la santé de l'humain. Mentionnons qu'un déversement d'hydrocarbures survient en moyenne tous les dix jours dans le Saint-Laurent. Pour le Québec, l'enjeu environnemental majeur pour les prochaines années est le projet de pipeline Énergie Est de la compagnie TransCanada. Il s'agit du plus important projet de pipeline en Amérique du Nord qui transporterait 1,1 million de barils de pétrole par jour de l'Ouest jusqu'au Nouveau-Brunswick en passant par le Québec. De plus, ce pipeline comporte un grand risque pour la contamination du fleuve Saint-Laurent en cas de déversement majeur.

### Le saviez-vous?



**Un déversement d'hydrocarbures survient en moyenne tous les dix jours dans le Saint-Laurent.**



**Changements climatiques :** Le développement économique du Canada dépend en grande partie du pétrole en provenance des sables bitumineux de l'Alberta. Ainsi, la politique canadienne en matière de changements climatiques est conçue pour accommoder cette industrie. Pendant que la communauté internationale travaille sur des ententes et sur des stratégies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, l'Alberta pense à les augmenter de 20 % pour la même période. Pourtant, les conséquences des changements climatiques sont bien réelles. Elles commencent déjà à se faire sentir et auront des répercussions pendant plusieurs siècles : phénomènes météorologiques extrêmes, augmentation de la température ou augmentation du niveau des océans. Ces conséquences auront un effet direct sur la sécurité alimentaire de millions d'êtres humains, les ressources d'eau potable seront réduites et des populations entières seront forcées de migrer, tandis que les conflits pour l'accès aux ressources se multiplieront.

## **Pour conclure, le Canada sévèrement critiqué par l'ONU**

Un récent rapport du Comité des droits de l'homme de l'ONU dresse un triste portrait de l'état des droits de la personne au Canada. On y dénonce, entre autres :

- Les conditions de vie pitoyables des peuples autochtones.
- La violence envers les femmes autochtones. Le Comité recommande même à Ottawa de déclencher une enquête nationale et publique sur les femmes autochtones tuées ou disparues.
- Les lois antiterroristes permettant la surveillance de masse qui constituent une menace pour les droits de la personne.
- La violence policière excessive lors des manifestations et les arrestations de masse réprimant ainsi la liberté d'expression des citoyenNEs contestataires.
- L'inégalité des salaires entre les femmes et les hommes.
- Les violations des droits de la personne commises à l'étranger par des compagnies minières canadiennes.

### **Activité : Si vous faisiez campagne**

Il s'agit d'une activité de simulation où l'on invite les participantEs à former un parti politique et à faire une campagne électorale. Quel sera le nom de votre parti? Est-ce un parti de gauche ou de droite? Qui en sera le ou la cheFFE? Quels seront les grands axes de votre campagne? Quels sont vos positions politiques sur les enjeux des droits de la personne?

Vous pouvez créer des affiches électorales en mettant de l'avant les grandes idées, ou encore simuler une conférence de presse où seraient présentées les plate-formes électorales (les enjeux, les priorités, les actions proposées).





## Pour en savoir plus

Voici les sources sur lesquelles nous nous sommes basées pour écrire ce guide.

### Rapports, études et articles de journaux :

- Centrale des syndicats du Québec, CSQ, Bilan du gouvernement conservateur, 2015.
- Commission de Vérité et de Réconciliation : <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=15>
- Cool, Julie. « L'écart salarial entre les femmes et les hommes », Bibliothèque du Parlement - Études générale, n° 2010-30F, 2010.
- Couturier, Eve-Lyne et Julia Posca. « Tâches domestiques : encore loin d'un partage équitable » Note socio-économique », Note socio-économique (IRIS), octobre 2014
- Centre canadien de politiques alternatives. 10 solutions pour le budget fédéral, 2011.
- Institut de la statistique du Québec. Même profession, salaires différents : les femmes professionnelles moins bien rémunérées, 2014.
- Le Devoir, « Bouleversements climatiques, 50 ans de progrès en santé menacés », 23 juin 2015.
- Le Devoir, « Hydrocarbures: un déversement tous les dix jours », 20 janvier 2015.
- Le Devoir, « Les Canadiens s'indignent devant l'inégalité. Et pourtant, le partage de la richesse est encore plus déséquilibré qu'ils l'imaginent », 14 décembre 2014.
- Le Devoir, « Les inégalités appauvrissent l'économie. Nous avons atteint un point critique, note l'OCDE », 22 mai 2015.
- Le Devoir, « Peuples autochtones, C'est la crise au Canada, dit le rapporteur spécial de l'ONU », 16 octobre 2013.
- Ligue des droits et libertés, Liberté d'expression, 2013.
- Ligue des droits et libertés, Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada, 2013.
- Ligue des droits et libertés, Manifestions, répressions : Points saillants du bilan sur le droit de manifester au Québec, 2015.
- Ligue des droits et libertés, Association des juristes progressistes et Association pour une solidarité syndicale étudiante, Répression, discrimination et grève étudiante: analyse et témoignages, 2013..
- Negraia, G, Impact écotoxicologique des hydrocarbures monoaromatiques dans l'environnement su Canada (essai, M.Env.), Université de Sherbrooke, 2010
- OCDE, Focus - Inégalités et croissance, 2014
- OCDE, Tous concernés : pourquoi moins d'inégalité profite à tous ?, 2015
- Pas de démocratie sans voix, Les conservateurs au pouvoir. Coupure idéologique, coups durs pour les droits, 2013
- Radio-Canada, Changement climatique : une « urgence médicale », 22 juin 2015
- Radio-Canada, Dossier : Femmes autochtones disparues ou assassinées
- Radio-Canada, Sombre bilan de l'ONU sur les droits de la personne au Canada, 23 juillet 2015
- Secrétariat à la condition féminine, L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Faits saillants, 2010
- telesurtv.net, Palmater, Pamela D., « Canada was killing Indians, not cultures », 8 juillet 2015-08-19 (traduction disponible dans Le Couac, juillet et août 2015).
- Voix-Voix, La démocratie démantelée : étouffer le débat et la dissidence au Canada, 2015

### Sites Internet :

Sur les élections :  
[www.elections.ca](http://www.elections.ca)

Sur les droits :  
[www.amnistie.ca](http://www.amnistie.ca)  
[www.liguedesdroits.ca](http://www.liguedesdroits.ca)

Sur les accords commerciaux :  
[www.rqic.qc.ca](http://www.rqic.qc.ca)

Sur l'environnement :  
[www.rqge.org](http://www.rqge.org)  
[www.equiterre.org](http://www.equiterre.org)

Sur le logement social :  
[www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)

Sur les agressions sexuelles :  
[www.agressionsexuellemontreal.ca](http://www.agressionsexuellemontreal.ca)  
[www.fede.qc.ca](http://www.fede.qc.ca)  
[www.maisons-femmes.qc.ca](http://www.maisons-femmes.qc.ca)

Sur l'économie :  
[www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)  
[www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)

Sur les droits des femmes :  
[www.ffq.org](http://www.ffq.org)  
[www.rcentres.qc.ca](http://www.rcentres.qc.ca)

Sur la démocratie :  
[www.pasdedemocratie sansvoix.qc.ca](http://www.pasdedemocratie sansvoix.qc.ca)  
[www.voice-voix.ca](http://www.voice-voix.ca)

Sur la criminalité :  
[www.alterjustice.org](http://www.alterjustice.org)

Sur la militarisation :  
[www.echecalaguerre.org](http://www.echecalaguerre.org)



## Tables régionales d'éducation populaire

Pour en savoir plus sur les élections ou pour organiser une activité dans votre organisme, n'hésitez pas à contacter votre Table régionale d'éducation populaire.

**Association des groupes d'éducation populaire autonome — Centre du Québec (AGÉPA)**

Téléphone : (819) 795-4441

Courriel : agepa@videotron.ca

**MÉPAC Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais**

Téléphone : (418) 412-4545

Courriel : info@mepac.qc.ca

**Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL)**

Téléphone : (450) 752-4700

Courriel : coordo.mepal@gmail.com

**Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue (RÉPAT)**

Téléphone : (819) 762-3114

Courriel : repat1@cablevision.qc.ca

**Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROM)**

Téléphone : (819) 379-2889

Courriel : rom.agent.mobilisation@gmail.com

**RÉPAC-03-12**

Téléphone : (418) 523-4158

Courriel : repac@repac.org

**Table des groupes populaires — Côte-Nord**

Téléphone : (418) 589-2809

Courriel : table@groupepopulaires.org

**TROVEP de l'Estrie**

Téléphone : (819) 566-2727

Courriel : trovepe@aide-internet.org

**TROVEP de la Montérégie**

Téléphone : (450) 443-9330

Courriel : jtrovepm@synd-champlain.qc.ca

**TROVEP de Montréal**

Téléphone : (514) 527-1112

Courriel : trovep@cooptel.qc.ca

**TROVEP de l'Outaouais**

Téléphone : (819) 771-5862

Courriel : vincenttrovepo@gmail.com

## Membres auxiliaires :

**Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)**

Téléphone : (514) 526-2673

Courriel : cprf@cooptel.qc.ca

**Regroupement des maisons de jeunes du Québec**

Téléphone : (514) 725-2686

Courriel : info@rmjq.org